

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 11 août 1958

La séance est ouverte à onze heures.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

MOTION DE RÉINSCRIPTION D'UN BILL D'INTÉRÊT PRIVÉ AU "FEUILLETON"

M. Gordon Chown (Winnipeg-Sud) propose:

Que le bill n° SD-199, intitulé "Loi pour faire droit à William Harrison Terry", dont le préambule avait été déclaré non prouvé, soit inscrit au *Feuilleton* pour être étudié à la prochaine séance de la Chambre.

M. Winch: Explications!

M. Chown: Monsieur l'Orateur, depuis l'étude de ce bill par le comité permanent des bills d'intérêt privé en général, certains membres du comité l'ont étudié de plus près, et ils seraient désireux maintenant de recevoir d'autres témoignages, en particulier celui du co-défendeur, afin de s'assurer qu'il n'y ait pas une grave erreur judiciaire.

En outre, certains d'entre eux désirent débattre le bill, et ils ont fait part au président de leur désir de discuter et le bill lui-même et les éléments de preuve s'y rapportant. C'est pourquoi, conformément à un précédent dont il est fait état dans les *Journaux* de 1931, à la page 552, j'ai proposé qu'il soit réinscrit au *Feuilleton*.

M. Winch: Monsieur l'Orateur, nous vous demandons de trancher la question de savoir s'il nous est loisible d'étudier une chose dont le préambule n'est pas prouvé.

M. l'Orateur: Oui. Depuis que j'ai su que cette motion serait présentée, je l'ai examinée et j'ai constaté qu'il y a un précédent à la présentation d'une motion tendant à la réinscription d'un bill à l'ordre de jour; si elle est adoptée, le bill y sera réinscrit et sera soumis à l'étude ainsi que d'autres bills privés.

(La motion est adoptée.)

(Plus tard)

DEMANDE DE RÉPONSE À UNE QUESTION INSCRITE AU "FEUILLETON"

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martin (Essex-Est): A propos de la réponse que vient de fournir le secrétaire d'État aux Affaires extérieures au sujet

du pétrole, j'aimerais lui demander s'il pourrait toucher un mot au secrétaire d'État à propos d'une question analogue qui figure à mon nom au *Feuilleton* depuis le 16 mai et qui n'a pas encore reçu de réponse.

L'hon. Sidney E. Smith (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas avoir laissé sans réponse une seule des questions qui m'ont été posées le 16 mai. J'y verrai.

LES FINANCES

MOTION EN VUE D'APPROUVER CERTAINES DÉPENSES AUTORISÉES PAR MANDATS SPÉCIAUX

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances) propose que la Chambre se forme en comité à la prochaine séance pour étudier le projet de résolution suivant qui a été recommandé à la Chambre par Son excellence:

La Chambre décide qu'il y a lieu de présenter une mesure législative en vue d'approuver certaines dépenses autorisées à l'égard de l'année financière terminée le 31 mars 1958, comprenant celles auxquelles il a été pourvu par les mandats spéciaux que le gouverneur général a émis en conformité des décrets du gouverneur en conseil du 16 août 1957 (C.P. 1957-1111), du 19 août 1957 (C.P. 1957-1134) et du 7 février 1958 (C.P. 1958-222), mais non les dépenses autorisées par les lois des subsides à l'égard de ladite année financière, et d'approuver l'affectation de certains montants aux comptes de ladite année financière.

(La motion est adoptée.)

DEMANDE DE DOCUMENTS

PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DE ROUTES D'ACCÈS AUX RESSOURCES NATURELLES, EN ONTARIO

Demande n° 15—L'hon. M. Pickersgill (au nom de M. Benidickson):

Copie de toute correspondance échangée depuis le 1^{er} septembre 1957 entre le gouvernement fédéral et la province d'Ontario concernant la répartition des frais d'un programme d'aménagement de routes d'accès aux ressources naturelles.

L'hon. Alvin Hamilton (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Voulez-vous réserver cette motion, monsieur l'Orateur? C'est ce qu'a demandé le député de Kenora-Rainy-River, toutes les fois qu'il était ici; mais il est absent aujourd'hui.

L'hon. M. Pickersgill: Je consens volontiers à ce que la motion soit réservée jusqu'à ce que le député soit ici.